

GESTION
D'ENTREPRISES
AGRICOLES
(CNE.11)

RECONNAISSANCE DES ACQUIS (RAC)

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

Optez pour un parcours différent!

Une démarche de reconnaissance des acquis permet à un adulte qui a de l'expérience significative en lien avec un programme d'études de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles ou personnelles.

TRANSFORMEZ VOTRE EXPÉRIENCE EN DIPLÔME



C RAC 1219

GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES (CNE.11)



ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) | NIVEAU COLLÉGIAL

AVANTAGES POUR VOUS

- Obtenir un diplôme grâce à une reconnaissance officielle de vos connaissances et de votre savoir-faire
- Être reconnu pour les compétences que vous avez développées à travers les années
- · Améliorer vos chances d'avancement
- · Renforcer votre profil d'employabilité
- · Concilier travail, famille et études

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Assurer un développement cohérent des compétences des employés en lien avec les exigences du poste et les besoins de l'entreprise
- · Augmenter la rétention de son personnel qualifié
- · Développer et valoriser l'expertise de ses employés
- · Avoir des équipes de travail plus performantes et plus qualifiées
- Rehausser, actualiser et consolider les compétences de ses employés

• Othiser les techno

COMPÉTENCES

- · Utiliser les technologies informatiques
- · Analyser et traiter les données selon le cycle comptable
- · Élaborer un programme de financement en agriculture
- Produire les budgets et les états financiers prévisionnels d'une entreprise agricole
- · Communiquer et interagir dans un contexte de gestion
- Planifier l'organisation du travail au sein d'une entreprise agricole
- · Gérer les ressources humaines
- · Gérer les achats d'une entreprise agricole
- Comprendre et intégrer les principaux concepts légaux et fiscaux se rapportant à la gestion et l'exploitation d'une entreprise agricole
- Analyser la situation économique, politique et sociale en lien avec une entreprise agricole et son secteur d'activité
- Analyser et évaluer la situation financière et l'efficacité technico-économique d'une entreprise agricole
- Organiser la promotion et la mise en marché de produits agricoles
- Assurer le traitement informatisé des informations comptables d'une entreprise
- Évaluer et élaborer les projets en fonction du développement optimal d'une entreprise agricole
- · Élaborer un plan d'affaires en agriculture

CONDITIONS D'ADMISSION

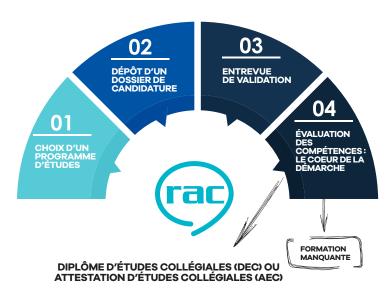
Possèder une formation jugée suffisante par le Cégep et satisfaire à **l'une des conditions suivantes** :

- Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.
- · Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Condition particulière (RAC)

 Détenir une expérience de travail significative et être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé par le candidat.

4 ÉTAPES FACILES



POUR INFORMATION + INSCRIPTION

Direction des services de la formation continue

1055, 116e Rue, local A-220 | Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

